

FORFAIT DE SKI – SAISON 2026 - 2027

Avantages – Enfants du district

Tarifs des forfaits de ski pour les enfants des communes de

Champéry, Val-d'Illiez, Troistorrents, Monthey, Collombey-Muraz

Année de naissance 2011 - 2021	
3CM+	Portes du Soleil
Offert	CHF 145.-

3CM+ : Champéry - Les Crosets - Champoussin - Morgins

+ Chalet Neuf (Téléskis Chalet-Neuf, Pré la Vieille, Chermeu, Onnaz)

+ Super-Châtel (Télésiège Morclan)

Portes du Soleil : Suisse + France

Le forfait, quel qu'il soit, est à retirer directement aux caisses des remontées mécaniques de Champéry - Les Crosets - Champoussin - Morgins, durant les horaires d'ouvertures **jusqu'au 25 décembre**. À noter que la caisse de Champéry et la caisse de Morgins sont ouvertes durant les vacances d'automne également. Vous trouverez toutes les informations concernant nos horaires d'ouverture sur notre site internet : skipass-pds-ch.ch.

Lors de l'établissement du forfait, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité, de fournir une photo récente de bonne qualité ainsi que CHF 5.- pour la carte à puce. Seul le domicile fait foi pour l'obtention de ces avantages.

Nous rappelons aux parents que les titres de transport sont strictement personnels et non transmissibles. En cas de non-respect des conditions générales d'utilisation, une surtaxe pourra être appliquée. Par ailleurs, Portes du Soleil Suisse SA se réserve le droit de retirer cet avantage à l'enfant concerné en cas d'utilisation irrégulière.

Pour les enfants, domiciliés et scolarisés dans l'une de ces communes, et qui pratiquent le ski uniquement dans le cadre scolaire, il n'est pas nécessaire de faire un forfait de saison. Un forfait journée lui sera remis lors des sorties scolaires.